

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## Mise en administration provisoire de la résidence privée pour aînés Le Brunois

**Saguenay, le 13 octobre 2023** – Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean annonce la mise en place d'une administration provisoire de la résidence privée pour aînés (RPA) Le Brunois, située à Saint-Bruno.

Cette décision s'appuie sur l'article 346.0.10.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui permet au CIUSSS de désigner une personne pour assumer l'administration provisoire d'une résidence privée pour aînés.

Une administration provisoire peut être mise en place lorsqu'une résidence éprouve des difficultés qui sont susceptibles de compromettre la qualité des soins ou des services offerts aux résidents hébergés.

Afin de corriger la situation, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean prend en charge l'administration de la RPA Le Brunois et veille à travailler en collaboration avec l'exploitant pendant le processus.

Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean tient à rassurer les résidents, leurs proches et la population que cette décision a pour objectif d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et services offerts dans la résidence.

- 30 -

**Source :** Direction adjointe des communications et des affaires publiques  
Téléphone : 418 545-4980, poste 352  
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca